

Bulletin d'Informations Communales

N°347



SOMMAIRE

1

LE MOT DU MAIRE

2

LA PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

3

LA SYNTHÈSE DE L'AUDIT FINANCIER RÉALISÉ

4

LA PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL

5

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

6

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

7

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR



Merci du fond du cœur de nous avoir accordé votre confiance lors des élections. C'est un grand honneur pour notre équipe et votre soutien nous touche profondément.

Soyez assurés que nous mettrons toute notre énergie et notre sérieux au service de notre commune afin d'être à la hauteur de vos attentes et de rendre notre village toujours plus agréable à vivre. Nous nous engageons à agir avec transparence et à défendre en permanence l'intérêt général.

Nous formons une équipe unie, notre volonté est également d'associer les élus de l'autre liste à la gestion de la Commune afin que chacun puisse contribuer, dans un esprit constructif, au développement de SOULTZ-LES-BAINS.

Une situation financière préoccupante

Comme nous l'avions évoqué lors de nos réunions publiques, notre Commune traverse des difficultés financières. Malheureusement, les premiers résultats de l'audit confirment que la situation est sérieuse.

Depuis plusieurs années, les dépenses de la Commune ont dépassé ses recettes, créant un déséquilibre important. Il est aujourd'hui indispensable de se retrousser les manches et de travailler ensemble pour rétablir durablement nos finances.

La situation dont nous avons hérité » est complexe, basée sur des budgets qui ont été votés et n'ont pas été respectés. Elle nécessitera du temps ainsi que de nombreux efforts pour être assainie. Il faudra probablement plusieurs années avant que les finances communales retrouvent un équilibre satisfaisant.

Transparence et information

Parce que nous souhaitons vous informer en toute transparence, vous trouverez dans ce bulletin municipal la synthèse de l'audit financier réalisé.

Par ailleurs, si vous en exprimez le souhait, nous organiserons des réunions publiques afin d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

Agir dès maintenant

Malgré ce contexte difficile, nous avons déjà commencé à mettre en œuvre plusieurs demandes exprimées par les habitants. Ces premières réalisations témoignent de notre volonté d'agir rapidement et concrètement pour améliorer votre quotidien.

Dans les prochains mois, différents projets et chantiers seront annoncés sur le site internet de la Commune ainsi que sur notre page Facebook et sur l'application Intramuros. Nous espérons pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés qui souhaiteront participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Chacun, selon ses disponibilités, ses compétences ou simplement son envie de s'investir, pourra apporter sa contribution. Grâce à cette mobilisation collective, nous pourrons mener davantage de projets tout en maîtrisant les dépenses communales, et ainsi renforcer l'esprit de solidarité et de convivialité qui fait la richesse de notre village.

Votre équipe municipale

Dans ce numéro, vous découvrirez également le rôle de chacun des adjoints ainsi que la composition des différentes commissions municipales. Vous pourrez ainsi mieux connaître vos élus et comprendre comment ils travaillent au quotidien au service de la Commune.

Construire l'avenir ensemble

Nous savons que la tâche qui nous attend n'est pas simple. Cependant, nous sommes déterminés à agir avec rigueur, honnêteté et responsabilité.

Notre priorité sera de préserver les services essentiels, de défendre vos intérêts et de construire un avenir solide pour notre commune. Nous travaillerons également à identifier de nouvelles ressources afin d'améliorer durablement la situation financière de SOULTZ-LES-BAINS.

Nous nous engageons à vous informer avec sincérité, à assumer pleinement nos responsabilités et à être dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

L'équipe municipale ainsi que tous les employés municipaux vous souhaitent de très bonnes vacances !

Encore une fois, merci de votre confiance.

Avec Vous, Pour Vous

Equipe municipale



Photographie du Conseil Municipal du 10 avril 2026.

Manquants sur la photographie : Marilyn REGIN, Gabriel ZERR.

La Municipalité



M. Alain VON WIEDNER
Maire



M. Nicolas WEBER
1er adjoint

En charge de la voirie,
de l'urbanisme, de la
sécurité, des travaux et
des services techniques.



Mme Charlotte GANGLOFF
2ème adjointe

En charge de l'environnement,
de la vie locale, de la vie
associative et des relations
avec les commerçants.



M. Michel WILT
3ème adjoint

En charge de l'école et
du périscolaire, de la culture,
du culturel et de la
communication.



Mme Dominique KOB
Conseillère municipale déléguée

En charge de la
recherche de financements,
des subventions, de l'aide
sociale et de la vie locale.

Le Conseil Municipal



Mme Christelle BERST
Commission environnement,
vie locale & associative et
commerçants.



Mme Barbara BILGER
Commission environnement,
vie locale & associative et
commerçants.



M. Stéphane EBERLING
Commission communication, école
& périscolaire, culturel, culturel.
Commission urbanisme, sécurité,
voirie, travaux et services
techniques.



M. Alexis FARNER
Commission environnement,
vie locale & associative et
commerçants.



M. Stéphane JACOB
Commission urbanisme, sécurité,
voirie, travaux et services
techniques.



Mme Stéphanie JUNG
Commission environnement,
vie locale & associative et
commerçants.
Commission communication, école
& périscolaire, culturel, culturel.



Mme Marilyn REGIN
Commission environnement,
vie locale & associative et
commerçants.



M. Olivier SAINT-JOURS
Commission communication, école
& périscolaire, culturel, culturel.
Commission urbanisme, sécurité,
voirie, travaux et services
techniques.



Mme Clémence ZERR-SEVREE
Commission communication,
école & périscolaire, culturel,
culturel.



M. Gabriel ZERR
Commission urbanisme, sécurité,
voirie, travaux et services
techniques.

Les commissions municipales

Dans les communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Conseil Municipal peut créer des commissions spéciales pour préparer certaines affaires ou décisions. Le Maire en assure la présidence, mais il peut déléguer à cet effet un adjoint ou un conseiller municipal.

Chaque commission instruit les affaires soumises au Conseil Municipal, prépare des rapports, formule des avis ou propositions. Son rôle, purement consultatif, vise à éclairer les élus lors des réunions du conseil et d'aider le maire à prendre des décisions.

Les commissions peuvent être permanentes et se prolonger pendant toute la durée du mandat, ou temporaires et limitées à une catégorie d'affaires ou un évènement particulier.

L'effectif de ces commissions est librement fixé par le Conseil Municipal. Elles peuvent se réunir à tout moment sans condition de quorum et associer, pour leurs travaux préparatoires, des personnes extérieures.

Commission Urbanisme, sécurité, voirie, travaux et services techniques	Commission Communication, Culturel, Cultuel, école et périscolaire	Commission Environnement, vie locale, vie associative et commerçants Pilotee par Mme Charlotte GANGLOFF
M. Stéphane EBERLING M. Stéphane JACOB Mme Dominique KOB M. Olivier SAINT-JOURS M. Gabriel ZERR	M. Stéphane EBERLING Mme Stéphanie JUNG Mme Dominique KOB M. Olivier SAINT-JOURS Mme Clémence ZERR-SEVREE	Mme Christelle BERST Mme Barbara BILGER M. Alexis FARNER Mme Stéphanie JUNG Mme Dominique KOB Mme Marilyn REGIN M. Olivier SAINT-JOURS
Commission réunie Pilotee par M. Alain VON WIEDNER, assisté par Mme Dominique KOB Ensemble du Conseil Municipal		

Les comités consultatifs locaux

Pour appuyer le travail des commissions et respecter notre promesse de campagne d'inclure les citoyens dans les réflexions municipales, le Conseil Municipal a décidé de créer des comités consultatifs locaux, qui peuvent être saisis par le Maire pour toute question ou tout projet relatif aux services publics et équipements de proximité.

Ils peuvent également adresser au Maire toute proposition concernant les questions d'intérêt communal pour lesquelles ils ont été institués.

Si le champ d'intervention de ces comités (principalement destinés à associer la population à certains projets ou thématiques) peut, en partie, recouper celui des commissions municipales, leur finalité diffère : les commissions ont vocation, de manière plus systématique, à instruire les dossiers et préparer les décisions du Conseil Municipal.

Ainsi, "un Conseil Municipal ne peut sans commettre d'erreur de droit, instituer des comités consultatifs en lieu et place des commissions".

Les comités consultatifs locaux (suite)

Les comités consultatifs peuvent également inclure des personnes extérieures à la Commune et, notamment des représentants des associations locales. Chaque comité est obligatoirement présidé par un membre du Conseil Municipal, désigné par le Maire.

Aussi, il est proposé de créer 3 comités consultatifs locaux, chargés respectivement des thèmes suivants :

- Urbanisme, sécurité, voirie, travaux et services techniques,
- Environnement, vie locale, vie associative et commerçants,
- Ecole et périscolaire, communication, culturel, cultuel.

Il est proposé que chaque comité soit composé de 6 membres du Conseil Municipal et de 6 membres bénévoles, extérieurs au Conseil Municipal. Un maximum de 12 personnes est fixé dans l'objectif de rester le plus efficace possible.

Les élus du Conseil Municipal, ainsi que les pilotes de ces comités sont les mêmes que les commissions correspondantes.

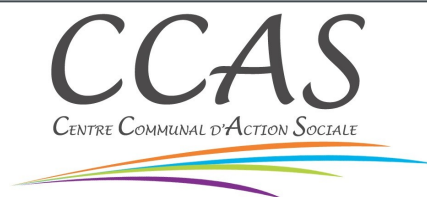
Appel à candidature

Dans le cadre de la création des comités consultatifs locaux, nous lançons un appel à candidature à tous les citoyens, qui souhaitent s'y impliquer. **Pour garantir une efficacité, ils sont limités à 6 membres extérieurs au Conseil Municipal, et à 12 membres au total.**

Pour candidater à l'un des ces comités, vous pouvez vous rapprocher de la municipalité, à travers le pilote du comité pour lequel vous seriez intéressé, ou en vous manifestant au secrétariat de la Mairie par mail à l'adresse mairie@soultz-les-bains.fr

Les travaux de commission ayant déjà été initiés, la date limite pour manifester vos candidatures est fixée à la rentrée, le **1er septembre 2026**.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la Commune. Son rôle principal est d'accompagner les personnes en difficulté, de lutter contre l'exclusion et de favoriser l'accès aux droits pour tous les habitants. Le CCAS intervient notamment dans **les domaines de l'aide sociale, du soutien aux personnes âgées, aux familles, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en précarité.**

Les principaux enjeux du CCAS sont de répondre aux besoins sociaux de la population, de renforcer la cohésion sociale et de prévenir les situations de vulnérabilité. À travers ses actions, il contribue à améliorer la qualité de vie des habitants et à promouvoir la solidarité au sein du territoire.

Il est composé d'un **Président, M. Alain VON WIEDNER**, accompagné de cinq membres du Conseil Municipal ainsi que de cinq membres extérieurs, habitants de la commune. Ensemble, ils participent à la définition et à la mise en œuvre des actions sociales destinées à répondre aux besoins de la population locale.

Membres de Conseil Municipal : Mme Dominique KOBİ, Mme Barbara BILGER, Mme Clémence ZERR-SEVREE, Mme Christelle BERST et M. Alexis FARNER

Membres extérieurs : Mme Betty JOST, Mme Claudia OBERNESSER, Mme Marie PERRIN, M. Jean-Louis VELTEN et M. Pierre EBERLING

Equipe municipale

Les représentants aux institutions locales

En date du 10 avril 2026 et du 22 mai 2026, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de représentants de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS au sein de diverses instances.

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de MOLSHEIM MUTZIG et environs (SIVOM) et à la Communauté des Communes MOLSHEIM-MUTZIG

M. Alain **VON WIEDNER**, Maire

M. Nicolas **WEBER**, Adjoint au Maire



Select'om

Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de MOLSHEIM MUTZIG et environs

Mme Charlotte **GANGLOFF**, Adjointe au Maire

M. Olivier **SAINT-JOURS**, Conseiller Municipal

Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin

M. Nicolas **WEBER**, Adjoint au Maire

M. Stéphane **JACOB**, Conseiller Municipal



Office Intercommunal de Tourisme de MOLSHEIM MUTZIG et environs

Mme Charlotte **GANGLOFF**, Adjointe au Maire

Mme Stéphanie **JUNG**, Conseillère Municipale

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) BRUCHE MOSSIG

M. Alain **VON WIEDNER**, Maire



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace - Moselle

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement ALSACE-MOSELLE

M. Nicolas **WEBER**, Adjoint au Maire

Comité de suivi du Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace

Mme Charlotte **GANGLOFF**, Adjointe au Maire

M. Olivier **SAINT-JOURS**, Conseiller Municipal

Mme Clémence **ZERR-SEVREE**, Conseillère Municipale

Mme Stéphanie **JUNG**, Conseillère Municipale

M. Stéphane **JACOB**, Conseiller Municipal

M. Matthieu **MOSER**, Agriculteur

Mme Jacqueline **KNITTEL**, Conservatrice Bénévole



Correspondant « défense »

Mme Dominique **KOBI**, Conseillère Municipale

Correspondant « incendie et secours »

M. Michel **WILT**, Adjoint au Maire



**SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN**

Référent « espèces à enjeux pour la santé humaine » et « ambroisie »

M. Olivier **SAINT-JOURS**, Conseiller Municipal



Référents Marathon du Vignoble d'Alsace

Mme Barbara **BILGER**, Conseillère Municipale

M. Gabriel **ZERR**, Conseiller Municipal



romesse des 100 jours

Lors de notre campagne, nous avons promis des changements dès les 100 premiers jours de notre mandat.

Nous partageons ce bilan en toute transparence



- 1) Améliorer la communication sur les dates de Conseil Municipal, pour que tout le monde puisse venir y assister.

Indicateur : nombre de Conseils Municipaux

⇒ 4 Conseils se sont tenus depuis le 20/03/2026

Indicateur : nombre de personnes assistant aux Conseils Municipaux.

	20/03/2026	10/04/2026	24/04/2026	05/06/2026
Nombre des élus présents aux Conseil Municipaux	13	13	12	15
Personnes assistants aux Conseils Municipaux	23	3	3	6

- 2) Lancer un audit financier, en rendre les conclusions publiques.

Indicateur : les conclusions publiques du rapport d'audit.

⇒ Les conclusions sont partagées dans ce BIC.

- 3) Insister auprès des forces de l'ordre en général et auprès de la police municipale en particulier, dès l'installation du conseil pour que des contrôles de vitesse, du respect des feux et de transit poids lourds soient régulièrement effectués, de jour comme de nuit.

Indicateur : nombre de contrôles réalisés

Indicateur : nombre d'infractions de circulation relevées

⇒ Les contacts et modalités de mises en place sont en cours de d'échanges.

- 4) Améliorer le nettoyage par les services communaux, des trottoirs de la RD422. Mener un rappel aux riverains de l'obligation de nettoyer devant chez eux.

Indicateur : nombre d'inspections régulières, réalisées par les membres du Conseil Municipal

Indicateur : nombre d'opérations de nettoyage

⇒ 2 actions dont l'Osterputz réalisé avec une belle participation citoyenne.

- 5) Faire intervenir la police municipale, ainsi que le maire et les adjoints qui ont pouvoir de police, pour les amendes forfaitaires. Mener des actions pédagogiques dans un premier temps.

Indicateur : nombre d'infractions relevées

⇒ Des actions pédagogiques avant la verbalisation à partir du mois d'août.

- 6) Relancer une rencontre annuelle des nouveaux arrivants, avec présentation de l'équipe municipale - employés et élus - et du village, autour d'un moment de convivialité. Ouvrir cette rencontre aux habitants historiques ayant envie d'accueillir les nouveaux.

Indicateur : nombre de personnes présentes aux réunions annuelles.

⇒ Manifestation programmée à l'automne 2026.
après l'emménagement des locataires de Soulcia, les immeubles au cimetière

- 7) Indiquer tous les commerçants et artisans sur le site web. Créer des liens vers eux sur le Facebook de la Commune. Mettre à jour Intramuros, et accompagner les différents usagers vers cet outil.

Indicateur : nombre de commerçants et artisans listés.

⇒ Rencontres en cours.

- 8) Faire rapidement un état des lieux des ateliers municipaux et définir un plan d'actions.

Indicateur : faire des portes ouvertes en 2027.

⇒ Les portes ouvertes seront bien planifiées. Les ateliers municipaux ont été vidés de tout le matériel n'appartenant pas à la Commune.

- 9) Etudier l'accès aux conteneurs des ateliers municipaux avec le SelectOM.

Indicateur : Les conclusions de l'étude menée avec le SelectOM

⇒ Les conteneurs ont été descendus au niveau du sol.

SOULTZ-LES-BAINS : Où en sont les finances de la Commune ?

Fidèles à notre promesse de campagne, dès le début de notre mandat, nous avons lancé un audit financier réalisé par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP). Nous vous partageons en totale transparence les conclusions du Conseiller aux Décideurs Locaux qui a mené cet audit.

I. Constat

L'analyse des comptes 2025 met en évidence une situation financière dégradée, conséquence de plusieurs années de choix budgétaires insuffisamment anticipés.

Des recettes en baisse, des dépenses en hausse

La Commune fait face à un effet de ciseau préoccupant :

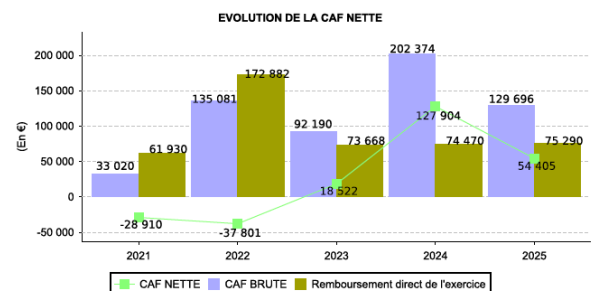
- Les recettes de fonctionnement diminuent de **8 % en 2025**.
- Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement augmentent de **1,8 %**.

Ainsi, cet écart - entre recettes qui baissent et dépenses en hausse - fragilise progressivement l'équilibre financier. Par ailleurs, la Commune dépend fortement des impôts locaux (**62 à 75 % des recettes** ; 596 044,00 € budget 2026) sans avoir suffisamment diversifié ses ressources.

Une épargne en chute libre

L'épargne annuelle (CAF) de la Commune, qui permet de financer les projets après paiement des dépenses courantes :

- passe de **202 000 € en 2024 à 130 000 € en 2025**
- soit une baisse de **72 000 €**



Après remboursement des emprunts, il ne reste plus que **54 000 € d'épargne nette** (c'est-à-dire, ce qu'il reste à la Commune pour dépenser sur une année, la CAF dans le graphe ci-dessus), limitant fortement la capacité à investir sans recourir à de nouveaux emprunts. Des commandes réalisées sur le premier trimestre 2026 ont fortement entamé l'épargne nette disponible pour l'année 2026 (ex : réfection de la rue de la synagogue, nouvelles boîtes à livre, ...).

Une trésorerie devenue critique

Fin 2025 :

- Trésorerie (ce qu'il y a sur le compte courant) : **- 21 000 €**
- Fonds de roulement (la différence entre les recettes et les dépenses courantes) : **- 14 000 €**

Concrètement, la Commune ne dispose plus d'une réserve suffisante pour faire face aux imprévus : travaux urgents, dépenses exceptionnelles ou crises.

Cette situation fait l'objet d'une vigilance particulière des autorités.

Une dette élevée pour une capacité limitée

La dette communale atteint encore **549 000 €**, avec un niveau supérieur à celui de Communes comparables. Dans le même temps :

- la Commune investit moins que les Communes de même taille ;
- son épargne reste plus faible.

La situation actuelle se traduit donc par une Commune d'avantage endettée, avec des résultats et des investissements limités.

II. Comment en est-on arrivé là ?

Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- ✗ Des dépenses maintenues malgré la baisse des recettes,
- ✗ Une anticipation insuffisante de la baisse des dotations et recettes de services,
- ✗ Des projets engagés sans financements suffisamment sécurisés,
- ✗ Des subventions obtenues et dépensées sans réalisation des travaux,
- ✗ Une trésorerie insuffisamment préservée,
- ✗ Une stratégie d'endettement peu adaptée.

Certains dossiers ont été engagés avec des demandes de subventions puis laissés incomplets, des projets non lancés avec des subventions perçues et dépensées, obligeant aujourd'hui à choisir entre :

- réaliser les projets concernés (par exemple 105 000 € pour la rénovation thermique de l'école) ;
- ou rembourser les avances perçues et déjà dépensées.

Résultats : les marges de manœuvre pour 2026–2027 sont extrêmement limitées.

III. Notre plan pour redresser la situation

La nouvelle équipe doit agir rapidement afin de retrouver une gestion saine.

1. Reconstituer une réserve financière

Objectif : Retrouver un fonds de roulement positif avec environ **158 000 € de réserves** (versus – 14 000€ actuellement).

Actions :

- améliorer l'épargne par une meilleure maîtrise des dépenses ;
- limiter temporairement certains investissements.

2. Mieux maîtriser les dépenses et renforcer les recettes



3. Investir avec méthode

Les investissements seront priorisés sur les besoins essentiels :

- école ;
- voirie ;
- sécurité ;
- services utiles au quotidien pour le plus grand nombre.

Principe retenu : Chaque futur projet devra être financé soit par l'épargne disponible, soit accompagné d'un plan de financement sécurisé avant son lancement.

4. Renforcer le suivi financier

La nouvelle équipe s'engage à :

- suivre régulièrement en Conseil Municipal les indicateurs clés (trésorerie, dette, épargne) ;
- partager de manière transparente en Conseil Municipal toutes les dépenses conséquentes ;
- informer les habitants de manière transparente ;
- éviter toute dépense ou investissement sans financement identifié.

Une déléguée municipale a été nommée afin de rechercher et mobiliser toutes les sources possibles de subventions.

Rappel : les Conseils Municipaux sont ouverts au public.

IV. Ce que cela signifie pour les habitants

Si rien ne change :

- des projets et des entretiens plus limités ;
- nouvelle hausse de la pression fiscale ;
- plus grande fragilité face aux imprévus ;
- perte de l'autonomie de la Commune dans ses choix et décisions avec une mise sous tutelle.

En cas de redressement réussi :

- Une fiscalité maîtrisée ;
- Un retour progressif à l'équilibre dans les **2 à 3 prochaines années** ;
- Des marges de manœuvre pour mener avec vous les projets présentés lors de notre campagne.

V. Notre engagement



Dans un esprit de transparence et pour donner un peu de corps au résumé de l'audit financier précédent, voici une représentation du budget communal, tel que voté lors du Conseil Municipal du 24 avril 2026.

Le budget communal 2026 s'établit au montant de 1 381 745,58 €, réparti entre les deux sections suivantes :

- ⇒ La section de fonctionnement, qui supporte les dépenses et recettes courantes de la commune,
- ⇒ La section d'investissement, qui supporte les éléments budgétaires relatifs aux investissements à plus long terme.

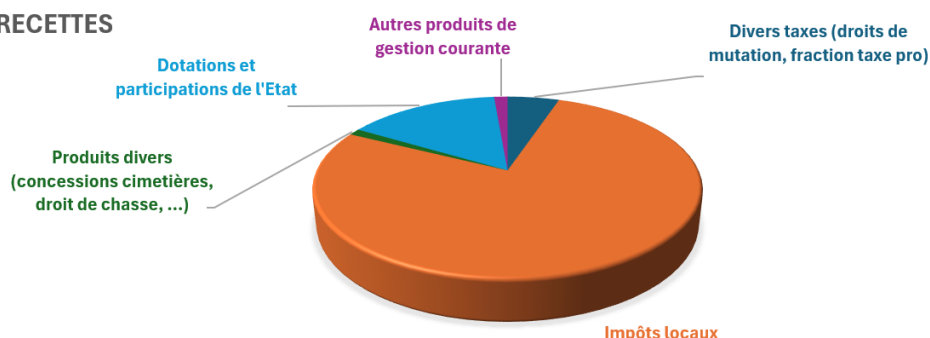
Chaque section est strictement équilibrée entre ses recettes et ses dépenses, conformément aux règles de la comptabilité publique communale.

804K€

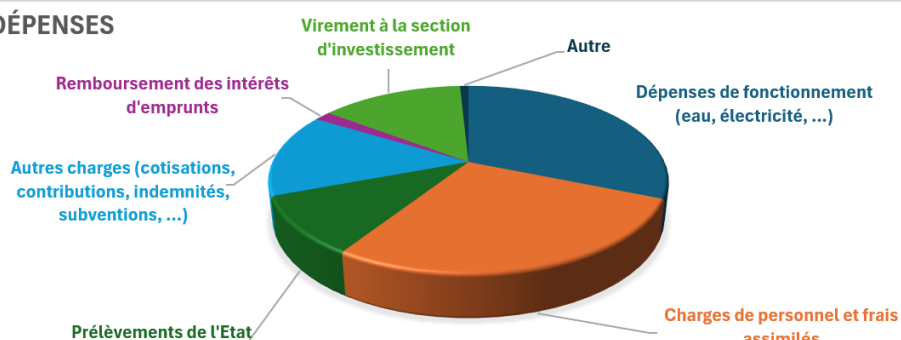
Fonctionnement

Charges et recettes courantes de la commune

RECETTES



DÉPENSES

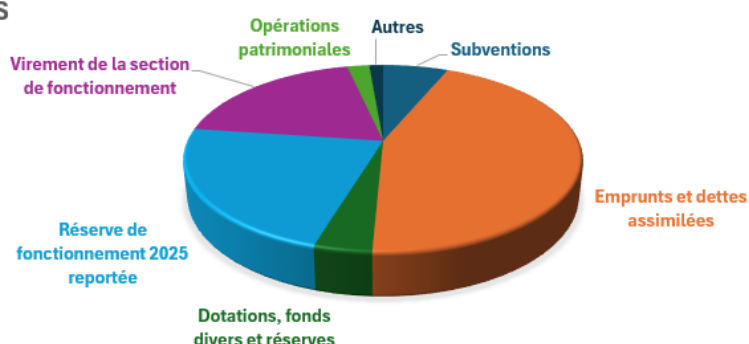


577K€

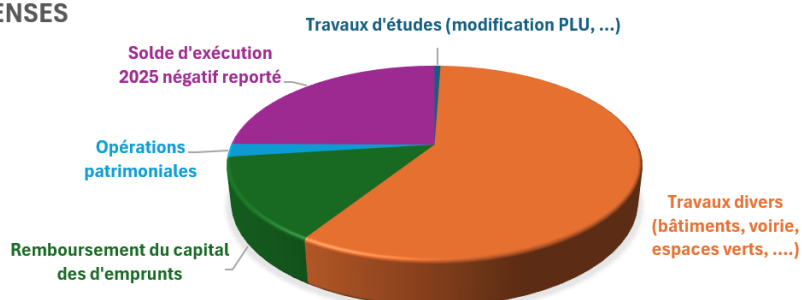
Investissement

Projets d'équipement et travaux patrimoniaux

RECETTES



DÉPENSES



Les éléments listés ci-dessous sont les travaux réalisés et ceux à venir dans les semaines à venir. Vous pouvez venir échanger avec M. Nicolas WEBER, adjoint en charge des travaux, en comité consultatif local (cf encart ci-dessous et en page 6) pour en savoir plus sur ceux à venir, faire des propositions, participer aux réflexions.

Travaux du précédent mandat qui viennent de se terminer

- Enrobés du passage de la Synagogue,
- Enrobés et éclairage public de la rue Saint Marc à Biblenheim.

Mandat actuel

> Renouer le dialogue avec nos différents partenaires pour de concert faire avancer nos projets ensemble :

- Constructions privatives de maisons dans le lotissement privé Saint Marc à Biblenheim,
- Constructions privatives de collectifs et maisons en bandes rue Paul Dentz et rue des coquelicots, avec notamment le sujet de l'accès via le parking du cimetière, en particulier sur les accès aux immeubles Soulcia à côté du cimetière.

> Urbanisme :

- Suivi des dossiers en cours et des nouveaux projets.
- Gestion des différents recours.

> Suivi des travaux d'opérateurs privés :

- Suivi de la remise en état des chemins d'exploitation vers l'antenne relais Baerenhaul, et suivi de la finalisation de la pose de cette dernière



> Réception de différents devis relatifs aux engagements passés de la Commune, à prioriser en fonction de leur nature puis des urgences au vu de nos possibilités budgétaires :

- Pose d'un fourreau pour la connexion fibre d'une nouvelle construction (dans le cadre d'un programme d'aménagement d'ensemble de 1995), rue Saint Sébastien
- Fin de l'aménagement de la voirie, à la suite de la finalisation d'une construction, rue Belle-Vue,
- Réalisation d'une réparation de la voirie à la suite d'un affaissement, rue de Biblenheim
- Opération traitement des rustines pour boucher des nids de poule dans les différentes rues,
- Abattage d'un arbre mort à l'entrée du village, rue de Strasbourg. Il s'agit de travaux de sécurité avec la priorité la plus élevée. Nous en profitons pour faire un appel à un citoyen du village ayant les compétences nécessaires pour l'abattage d'un arbre à se manifester à la Mairie.

> Rationnaliser les coûts et dépenses sur nos bâtiments :

- Ateliers : le gros nettoyage en cours permet de récupérer des locaux uniquement dédiés aux activités communales.

Comité Consultatif Local technique

Ce comité est composé de 5 élus et de 2 concitoyens. Il s'est réuni une première fois le 03 juin 2026 pour définir son fonctionnement, ses moyens, ses contraintes et ses objectifs. Il reste 4 places pour des citoyens non élus.

Un recensement des points a été balayé pour dégager rapidement nos actions prioritaires. Celles de 2026 seront liées à la sécurité et aux réponses à coûts contenus.

Il s'agira de présenter au Conseil Municipal des points problématiques avec les solutions pour aider à la décision. Différents comités techniques s'organise sur des sujets précis tel que la restauration de la croix du calvaire centrale du cimetière et un autre sur la mise en valeur du Cimetière Russe au pied du Fort de Mutzig. D'autres comités pourront voir le jour selon l'expression des besoins des habitants. Nous gardons en tête nos chantiers essentiels : la rue Saint Maurice et la sécurisation de la traversée du village par le RD422.

Le groupe « Avec vous, pour vous »

Quatre mois déjà à votre service.

Il y a quatre mois, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune. Depuis notre élection, nous travaillons avec détermination pour répondre à vos attentes et préparer l'avenir.

La campagne électorale s'est déroulée dans un climat de respect. En revanche, la prise de fonction a été bien différente. La découverte de la situation réelle de la commune, de certains dossiers et des contraintes auxquelles nous devons faire face a parfois été plus difficile que nous l'avions imaginée. Cette période d'adaptation a été source d'inquiétude et de pression. Elle a pu également entraîner, à certains moments, des propos plus fermes ou une certaine tension dans mes interventions. Si cela a pu surprendre ou blesser certaines personnes, je le regrette. Malgré les tensions, nous restons mobilisés.

Ces premiers mois ont été consacrés à la prise en main des dossiers, à l'écoute des habitants et des associations, ainsi qu'au lancement des premières actions de notre mandat. Nous avons notamment engagé des mesures pour améliorer le cadre de vie, soutenir le tissu associatif, redresser les finances communales et lancer les premiers projets de notre programme.

Nous savons que beaucoup reste à faire. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous poursuivrons notre action avec responsabilité, transparence et dans l'intérêt général.

Merci à tous ceux qui participent, par leur confiance, leurs idées et leurs engagements, à la vie de notre village. Ensemble, continuons à construire une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Groupe majoritaire du Conseil Municipal avec M. Alain VON WIEDNER, M. Nicolas WEBER, Mme Charlotte GANGLOFF, M. Michel WILT, Mme Dominique KOBI, Mme Christelle BERST, Mme Barbara BILGER, M. Stéphane EBERLING, M. Alexis FARNER, M. Stéphane JACOB, Mme Stéphanie JUNG, M. Olivier SAINT-JOURS et Mme Clémence ZERR-SEVREE

Le groupe « A vos côtés, engagés pour SOULTZ-LES-BAINS »

Avant toute chose nous tenons, Gabriel et moi-même, à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales.

Si le verdict des urnes a désigné une majorité nous respectons pleinement ce choix démocratique.

En tant que conseillers municipaux, nous exercerons notre mandat avec un esprit constructif, dans le dialogue et l'intérêt de notre commune. Nous souhaitons participer activement à la vie municipale en travaillant en bonne intelligence avec l'ensemble des élus. Nous prendrons également part aux commissions municipales correspondant à nos domaines d'intérêt et de compétence avec la volonté d'y apporter une contribution utile au service de tous. Nous continuerons également à proposer lorsque cela sera pertinent certaines idées issues de notre programme dans le seul objectif de contribuer au développement et au bien-être de SOULTZ-LES-BAINS.

Au-delà des sensibilités de chacun, c'est l'intérêt de notre commune qui doit nous rassembler.

Groupe minoritaire du Conseil Municipal avec Mme Marilyn REGIN et M. Gabriel ZERR



Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
M. Olivier GERLINGER	Remplacement de la porte de garage 2, rue des Sœurs	2, rue des Sœurs 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 19/11/2025
M. et Mme Nicolas LOBNER	Construction d'un garage 7, rue du Marker	7, rue du Marker 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 09/12/2025
M. et Mme GENTES Claude	Remplacement d'un portail 1, rue de Saverne	1, rue de Saverne 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 17/12/2025
M. et Mme Jacques WEYANT	Construction d'un chalet de jardin d'une superficie inférieure à 20 m ² 4, rue de la Paix	4, rue de la Paix 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 05/01/2026
M. Sidonio GONCALVES	Remplacement d'une toiture à l'identique 5, rue de Molsheim	5, rue de Molsheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 28/01/2026
M. Eric MILLION	Remplacement portail des deux côté de la parcelle et travaux sur murets 6, rue de l'Eglise	6, rue de l'Eglise 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 28/01/2026
SAS SOULTZ RESIDENCE DE LA BRUCHE	Transfert de permis de construire 27, rue de Molsheim	3A, rue du Général Leclerc 67560 ROSHEIM	A : 09/02/2026
Mme Michelle SIAT	Remplacement de la porte d'entrée 6, rue du Père Antoine Stiegler	6, rue du Père Antoine Stiegler 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 16/02/2026
M. Guy ARBOGAST	Remplacement de la toiture 19A, rue de Molsheim	19A, rue de Molsheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 16/02/2026
M. Michel MARIANI	Construction d'une maison avec garage et garage vélos en sous-sol Rue des Coudriers	84 A, rue de la Vallée Saint Ulrich 67140 BARR	A : 16/03/2026
M. Philippe TRAPPLER	Installation de 8 panneaux photovoltaïques 3, rue Saint Amand	3, rue Saint-Amand 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 26/03/2026
SCCV SOULCIA	Diverses modifications Rue Paul DENTZ et des Coquelicots	5, rue des Landgraves 67520 MARLENHEIM	A : 01/04/2026
M. Laurent GONDRAND	Création d'une structure couverte abritant l'escalier extérieur 5A, rue du Marker	5A, rue du Marker 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 10/04/2026
M. Michel WILT	Remplacement des fenêtres et des volets 7, rue Saint-Sébastien	7, rue Saint-Sébastien 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 20/04/2026
Mme Gaëlle FIORINDO	Rénovation d'un portail avec remise en peinture 8, rue de Saverne	8, rue de Saverne 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 28/04/2026
M. Georges MATHE	Installation d'une cabane de jardin en composite à l'arrière de la maison 17, rue Saint-Maurice	17, rue Saint-Maurice 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 22/05/2026
Mme Fabienne BESCOU	Divers travaux 16, rue du Fort	16, rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 22/05/2026
M. Daniel REISSER	Transformation d'une grange en logement 15, rue de Saverne	15, rue de Saverne 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 22/05/2026
SOLEA Représentée par M. Gaye NIZARD	Installation de 8 panneaux photovoltaïques 11, rue Saint-Marc	52, Quai des Carrières 94220 CHARENTON LE PONT	Rejet : 01/06/2026
SCCV SOULCIA	Diverses modifications sur les maisons en bandes Rue Paul DENTZ et des Coquelicots	5, rue des Landgraves 67520 MARLENHEIM	A : 01/06/2026



Mon projet de travaux : Quelles sont les démarches ?



GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER

Monsieur **Lucien BELLER**

Né le 4 janvier 1937 a fêté ses 89 ans

Monsieur **François SCHAFFNER**

Né le 5 janvier 1943 a fêté ses 83 ans

Monsieur **Alain ROTH**

Né le 7 janvier 1945 a fêté ses 81 ans

Madame **Hélène JOST**

Née 9 janvier 1938, a fêté ses 88 ans

Monsieur **Michel MEYER**

Né le 9 janvier 1944, a fêté ses 82 ans

Madame **Annette VETTER**

Née 14 janvier 1945, a fêté ses 81 ans

Madame **Gabrielle DUTEY**

Née le 20 janvier 1939, a fêté ses 87 ans

Madame **Ghislaine SPECHT**

Née le 24 janvier 1946, a fêté ses 80 ans

AVRIL

Madame **Lucienne TROESTLER**,

Née le 17 avril 1939, a fêté ses 87 ans

Mme **Antoinette KAUFMANN**

Née le 20 avril 1944, a fêté ses 82 ans

Madame **Marie-Georgette TEXIER**

Née le 25 avril 1930, a fêté ses 96 ans

Monsieur **Lucien SALOMON**

Né le 26 avril 1940, a fêté ses 86 ans

Madame **Marie-Thérèse BOCH**

Née le 26 avril 1941, a fêté ses 85 ans

Monsieur **Alphonse LANDMANN**

Né le 27 avril 1945, a fêté ses 81 ans

Madame **Jeanne ZERR**

Née le 28 avril 1943, a fêté ses 83 ans

JUIN

Madame **Marie-Elisabeth MUHLMEYER**

Née le 4 juin 1943, a fêté ses 83 ans

Monsieur **Arnold KEITH**,

Né le 13 juin 1933, a fêté ses 93 ans

FEVRIER

Madame **Candida RIBEIRO**

Née le 14 février 1939, a fêté ses 87 ans

Madame **Maria BUCZKO**

Née le 14 février 1946, a fêté ses 80 ans

Madame **Gérard VALLON**

Née le 14 février 1946, a fêté ses 80 ans

Monsieur **Eugénio GONCALVES**

Né le 17 février 1944, a fêté ses 82 ans

Monsieur **Pierre GOEFFT**

Né le 24 février 1943, a fêté ses 83 ans

Madame **Cécile SALOMON**

Née le 25 février 1938, a fêté ses 88 ans

MARS

Monsieur **Max MOERCKEL**

Né le 4 mars 1938, a fêté ses 88 ans

Monsieur **Jean-Paul KLUGESHERZ**,

Né le 12 mars 1933, a fêté ses 93 ans

Monsieur **Pierre MULLER**

Né le 14 mars 1943, a fêté ses 83 ans

Madame **Raymonde LEHR**

Née le 15 mars 1933, a fêté ses 93 ans

Madame **Annette BELLER**,

Née le 16 mars 1939, a fêté ses 87 ans

Monsieur **Bernard KREMER**,

Né le 21 mars 1938, a fêté ses 88 ans

Monsieur **Albert MARCK**

Né le 24 mars 1944, a fêté ses 82 ans

Monsieur **Charles MARCK**,

Né le 24 mars 1944, a fêté ses 82 ans

Madame **Irmtraud VALLON**

Née le 27 mars 1946, a fêté ses 80 ans

MAI

Madame **Colette DENNI**,

Née le 6 mai 1939, a fêté ses 87 ans

JUILLET

Monsieur **Gérard TROESTLER**,

Né le 9 juillet 1941, fêtera ses 85 ans

Madame **Agnès FLAESCH**,

Née le 14 juillet 1940, fêtera ses 86 ans

Madame **Marguerite KUNTZ**,

Née le 17 juillet 1930, fêtera ses 96 ans



GRANDS ANNIVERSAIRES

AOÛT

Madame **Odile ZERR**,
Née le 2 août 1941, fêtera ses 85 ans
Monsieur **Lucien GOETZ**,
Né le 4 août 1939, fêtera ses 87 ans
Madame **Anne-Marie SCHAFFNER**,
Née le 11 août 1938, fêtera ses 88 ans
Madame **Brigitte MASTIO**,
Née le 19 août 1943, fêtera ses 89 ans
Monsieur **Agostinho RIBEIRO**,
Né le 19 août 1945, fêtera ses 81 ans

NAISSANCES



Nina MARTEN, née le 3 janvier 2026
fille de Madame Claire RAEDEL &
Monsieur Cyril MARTEN

Tobias ZIMMERMANN, né le 14 février 2026
fils de Madame Marie JAUTZY &
Monsieur Axel ZIMMERMANN

Lola NEUSCH, née le 21 avril 2026
fille de Madame Jennifer & Monsieur Loïc NEUSCH

BÂPTEME REPUBLICAIN

Monsieur **Robin HEYD**, fils de Madame **Sylvie CARREY** et Monsieur **Cyril HEYD**, célébré le 2 mai 2026 par le Maire, Monsieur **Alain VON WIEDNER** et son Adjoint Monsieur **Michel WILT**.



PACS

Madame **Sylvie CARREY** & Monsieur **Cyril HEYD**,
le 12 février 2026



Mariage

Madame **Claire RAEDEL** & Monsieur **Cyril MARTEN**,
célébré le 23 mai 2026 à HOLTZHEIM et résidents
au 4, rue de Biblenheim

DÉCÈS

Madame **Odette ZERR**, à 73 ans, le 7 janvier 2026
Madame **Sylvie ZERR**, à 67 ans, le 14 janvier 2026
Madame **Mireille MEYER**, à 79 ans, le 17 février 2026



Galette des rois à la bibliothèque

Jeudi 8 janvier 2026, les bibliothécaires de SOULTZ-LES-BAINS se sont retrouvées à l'occasion de la nouvelle année pour un temps de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.



Récupération des Sapins

Après les fêtes de fin d'année 2025, le temps de se séparer de son arbre de Noël est arrivé.

Aussi, l'association des Donneurs de Sang a proposé, en partenariat avec la Municipalité, d'enlever votre sapin de Noël en échange de deux euros.

Cette opération s'est déroulée exceptionnellement le vendredi 9 janvier 2026 dans le village.

Une somme de 88,00 € (*uniquement pour la collecte des sapins*) a été collectée lors de cet événement.

L'ensemble des membres de l'association tient encore à remercier l'ensemble des participants inscrits pour leur don.

Ce don permettra d'égayer les repas des collectes de sang durant l'année 2026.



Vœux du nouvel an

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an a eu lieu le samedi 10 janvier en présence de M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM et Président de la Communauté des Communes de la Région MOLSHEIM-MUTZIG, de Mme Chantal JEANPERT, Conseillère d'Alsace et de Mme Laurence MULLER-BRONN, Conseillère d'Alsace et Sénatrice du Bas-Rhin.



M. Stéphane SCHAAL a eu les honneurs durant la soirée à l'occasion de ses 20 ans de carrière au service de notre Commune. Les bénévoles de la Bibliothèque qui fêtait les 30 ans de la structure ont également été mises en avant.

Durant cette cérémonie, un retour sur l'année passée a été présenté aux invités.



Les Nuits de la Lecture : quand le conte s'invite à la bibliothèque

Le 27 janvier 2026, dans le cadre des Nuits de la Lecture, les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli petits et grands pour un moment d'évasion placé sous le signe des mots et de l'imaginaire.



Confortablement installés sous un tipi, les jeunes participants se sont laissés guider par la douce lumière et ont exploré avec curiosité la galaxie des histoires. Au fil du récit, le conteur a su captiver son auditoire et créer une véritable complicité avec les enfants grâce à ses apartés et à son talent de narrateur.



Un beau moment de partage et de découverte, qui a permis à chacun de voyager au cœur des contes et de la lecture.

Le frelon asiatique : apprendre à le reconnaître pour mieux le combattre

Protéger la biodiversité, s'informer, reconnaître et signaler le frelon asiatique : tels étaient les objectifs de la conférence organisée le 3 mars 2026 à la bibliothèque de SOULTZ-LES-BAINS, à l'initiative de la municipalité.

Le public, venu nombreux, a suivi avec d'intérêt cette présentation richement documentée, animée par des apiculteurs engagés dans la lutte contre cette espèce invasive. Les intervenants ont expliqué les enjeux liés à la présence du frelon asiatique, ses conséquences sur les abeilles et la biodiversité, ainsi que les moyens de l'identifier et de le signaler.



La rencontre a également permis de présenter des photographies d'un nid de frelons découvert sur les hauteurs de la Commune à la fin du mois de novembre 2025, illustrant concrètement la présence de l'espèce sur notre territoire.



Une soirée d'information utile et appréciée, qui a contribué à sensibiliser les habitants à la protection de notre environnement.

Elections Municipales

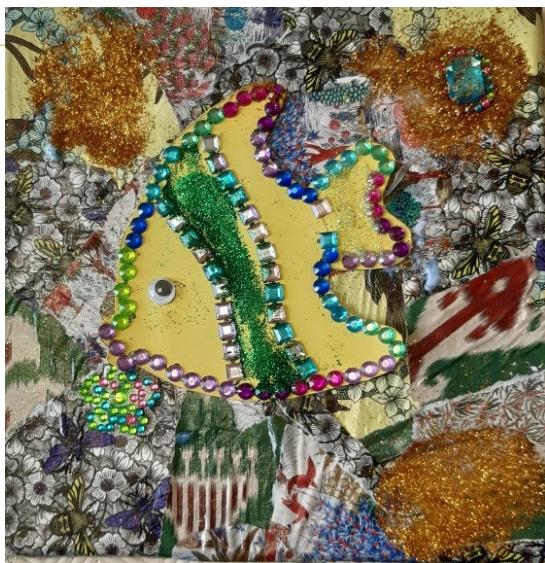
Les élections municipales sont un moment essentiel de la vie démocratique locale. Elles permettent aux citoyens de choisir les élus qui représenteront leurs intérêts et participeront au développement de leur Commune. Cette image illustre l'engagement citoyen et l'importance du vote pour construire ensemble l'avenir de notre village.



Nettoyage de la Mossig

Le 28 mars dernier a eu lieu le nettoyage des berges de la Mossig par l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques présidée par M. Daniel REISSER.

Comme toujours, de nombreux bénévoles ont répondu présents pour pouvoir couper et tailler les arbres le long de la rivière. Cette journée s'est terminée par un repas en toute convivialité à l'Etang de Pêche.



Ça bulle

Poisson d'avril a la Bibliothèque de **Soultz-les-Bains** ce **mercredi 1^{er} avril 2026**

On mania le pinceau d'une main de maître ; toiles aux couleurs et paillettes chatoyantes y furent réalisées.

Aussi nos petits artistes en herbe présents en nombre ont-ils pu exprimer **leurs talents**.

Et ça ce n'est pas un poisson d'avril !

Opération entretien de la mare du Moulin

Une petite équipe bénévole a entrepris de nettoyer une partie de la mare du Moulin. Le site est envahi de roseaux communs, une seule espèce a pris le dessus au détriment de toute autre plante, il n'y a de ce fait plus de place pour la diversité favorable aux habitants d'une mare.

La réouverture effectuée avec douceur sans engin mécanique remet en lumière un espace en eau propice à tous les petits et grands animaux qui ont besoin de ce type d'habitat ; hirondelles pour la boue, amphibiens, insectes dont les libellules... En effet une mare est un écosystème complet et fragile, qui bénéficie à une multitude d'animaux. Ce chantier a ainsi permis de faire un premier état des lieux ; par la suite il s'agira de contrôler



l'évolution de ce petit espace pour guider les futures interventions sur tout le site.

A plus long terme il faudra mener une réflexion sur la restauration de cette zone humide en s'appuyant sur les conseils de spécialistes, ainsi que les souhaits des habitants.

Les milieux humides sont importants pour la régulation des événements climatiques, par leur capacité d'absorption de fortes pluies, et de restitution lente en période de sécheresse. Malheureusement elles sont en diminution, c'est une grande chance de bénéficier d'un tel site dans la Commune, prenons en soin !

Nettoyage de printemps : merci à tous !

Vous étiez plus de 25 participants à prendre part au nettoyage de printemps de notre Commune, le samedi 11 avril dernier : un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement !



Grâce à vous, de nombreux déchets ont été ramassés... y compris quelques trouvailles plutôt insolites :

- ⇒ Esthétique : faux cils, faux ongles, élastiques à cheveux, cotons-tiges, collier
- ⇒ Travaux : barre de fer, tige en béton
- ⇒ Aménagement intérieur : tringle de douche
- ⇒ Animaux : seau alimentaire pour chien, panneau couvert de limaces
- ⇒ Festif : restes de feux d'artifice de Nouvel An
- ⇒ Immobilier : panneau « Construisez votre maison ici »

Et sans grande surprise... les mégots remportent la palme ...

Cette belle matinée s'est conclue par un moment convivial bien mérité.

Encore merci à toutes les personnes mobilisées pour cette action en faveur de notre cadre de vie !

Rendez-vous en 2027 !



Un week-end d'art et de passion

Les 11 et 12 avril derniers, le Hall des Sports s'est transformé en un véritable écrin de créativité à l'occasion de la quatrième exposition de photographies, peintures et modélisme.

Après une première édition organisée au foyer paroissial, puis une seconde à la salle des Colonnes et une troisième au Hall des Sports, cet événement poursuit son développement et confirme son ancrage dans le paysage culturel local. Une nouvelle fois, le Hall des Sports a offert un cadre idéal pour accueillir les exposants et mettre en valeur leurs créations.



Tout au long du week-end, de nombreux visiteurs ont franchi les portes de l'exposition pour découvrir des œuvres aussi variées qu'inspirantes. Parents, amis, passionnés de photographie, amateurs d'art et adeptes de modélisme se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, propice aux échanges et à la découverte.

Chaque création exposée témoignait du talent, de la patience et de la passion de ses auteurs. Les rencontres entre artistes et visiteurs ont permis de partager des expériences, des techniques et des émotions, renforçant ainsi ce lien unique que l'art sait créer.

Le tirage de la tombola, dont les lots étaient de magnifiques reproductions d'œuvres exposées, est venu clôturer l'événement dans la bonne humeur. Les heureux gagnants sont repartis avec le sourire et un souvenir artistique sous le bras. Le bilan de cette quatrième édition est particulièrement positif : des visiteurs conquis, des exposants ravis et une manifestation qui ne cesse de gagner en notoriété.



Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la cinquième édition l'an prochain.

Créateurs et artistes de tous horizons, si vous souhaitez partager votre univers et exposer vos réalisations, rejoignez l'aventure ! Pour intégrer le groupe des exposants, il suffit de contacter la Mairie de notre Commune.

Le travail entre l'école et la Bibliothèque

On se présenta au tableau et on laissa à l'imaginaire de chacun à s'y inscrire !

A tour de rôle les élèves de l'Ecole des Pins de SOULTZ-LES-BAINS ont remercié la Bibliothèque pour l'accueil qui leur a été réservé l'année scolaire écoulée.

Ils ont manifesté leur attachement à ce lieu où régulièrement avec leurs enseignants, ils se sont rendus.

À notre tour de les remercier pour cette magnifique fresque.

Belles vacances à tous et à l'année prochaine

Les bénévoles de la Bibliothèque



Découverte de la Léonardsau par le Club Féminin

Le samedi 25 avril, les membres du Club Féminin ont visité le Domaine de la Léonardsau d'Obernai, où ils ont découvert une exposition consacrée aux métiers d'art contemporains. Cette manifestation mettait en lumière des créations originales inspirées de la nature, dans ses expressions animale, végétale et minérale.



Sortie Orchidées sur la colline du Jesselsberg

Pour marquer le 50ème anniversaire du Conservatoire d'Espaces Naturels Alsace cette année, ce sont exceptionnellement 3 visites à la découverte des orchidées guidées par Madame Jacqueline KNITTEL, conservatrice bénévole du site qui ont été organisées.

Ainsi, la 2ème quinzaine de mai, 3 groupes, soit près de 40 personnes, ont parcouru le site du CEN Alsace au JESSELSBERG, à la découverte des nombreuses orchidées sauvages, présentes au rendez vous malgré une météo compliquée pour leur floraison cette année. Au delà des orchidées la conservatrice a aussi présenté la flore très diversifiée de ce type de collines calcaire composées de pelouses sèches.



En plus d'expliquer les modes végétatifs des différentes fleurs et leurs stratégies de reproduction, la guide a évoqué et montré sur le terrain les modes de gestion qui permettent la sauvegarde de ces plantes fragiles, dont certaines sont menacées d'extinction.

Depuis plus de 25 ans maintenant, le Conservatoire mène des actions de réouvertures des pelouses sèches et de leur entretien. Le site du Jesselsberg est sauvegardé grâce au soutien de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS, de la Collectivité européenne d'Alsace et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le CEN Alsace – CSA fête ses 50 ans !

Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) a vu le jour en 1976 grâce à la mobilisation d'Alsaciens souhaitant préserver la biodiversité et les milieux naturels qui l'abritent. Le Conservatoire agit sur le long terme en protégeant les espaces naturels grâce à l'acquisition ou la location durable de parcelles, garantissant ainsi leur préservation.

Fort de son fonctionnement associatif, il est porté par des bénévoles engagés et bénéficie du soutien de propriétaires privés. Vivier de connaissances accumulées depuis 50 ans, son expertise scientifique et technique est reconnue et soutenue par les institutions publiques et privées.

Près de 180 bénévoles et une équipe de 32 salariés œuvrent ensemble quotidiennement pour cette mission. Premier du réseau, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace a servi de modèle à une dynamique nationale. Aujourd'hui, 24 conservatoires fonctionnent sur ce modèle associatif, partout en France.



Fêtes des Voisins à SOULTZ-LES-BAINS



Débutons par Biblenheim

La 1^{ère} fête des voisins de l'année 2026 a eu lieu le samedi 16 mai 2026. Les habitants du hameau se sont retrouvés pour leur traditionnelle Fête des Voisins. Toute la journée, les participants ont partagé des moments de convivialité autour d'un repas de midi, avant de se retrouver en soirée pour déguster des tartes flambées.

Cette édition a réuni 47 participants dans une ambiance chaleureuse et festive. Chacun a ainsi pu échanger, faire connaissance et renforcer les liens de voisinage. Malgré une météo capricieuse, la fête a pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce à la générosité d'Alice, Joseph et Fabien SCHMITT, qui ont une nouvelle fois mis à disposition le hangar de leur exploitation agricole.

Le dynamisme du hameau se reflète également dans la présence de nombreuses familles : pas moins de 14 enfants, âgés de 5 mois à 11 ans, ont participé à cette belle journée.



Les habitants ont également eu le plaisir d'accueillir le nouveau Maire, qui leur a fait l'honneur de partager la soirée ainsi que le repas. Tous se réjouissent déjà de se retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition de cet événement apprécié de tous.

Après Biblenheim, direction le Clos Saint Amand

Dimanche 7 juin, les résidents du Clos Saint Amand (19B rue de Molsheim) se sont retrouvés pour leur 3^{ème} fête des voisins.



La doyenne de la résidence âgée de 91 ans s'est jointe aux festivités en dégustant de bonnes grillades accompagnées de salades préparées par leur soin.



La bonne humeur a accompagné les participants tout au long de cette journée radieuse.

Et terminons par un petit tour rue des Vergers

Les habitants du quartier des Vergers se sont retrouvés le dimanche 14 juin à l'occasion de la 16^{ème} édition de la Fête des Voisins.

Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité et du partage, a réuni plusieurs générations dans une ambiance chaleureuse et festive. Chacun a pu profiter de ce moment privilégié pour échanger, renforcer les liens de voisinage et partager un agréable moment ensemble.



La journée s'est achevée dans la bonne humeur, les participants se donnant déjà rendez-vous pour la prochaine édition de cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable du quartier.

Cirque CALYPSO

Le jeudi 14 mai, le cirque Calypso a enchanté le public avec un spectacle haut en couleur. Entre numéros impressionnants, instants de rire et performances artistiques remarquables, petits et grands ont partagé un moment de convivialité et d'émerveillement. Une représentation mémorable qui a su captiver l'ensemble des spectateurs.



Activités du Club Féminin

Le vendredi 15 mai, le club a poursuivi ses sorties culturelles et florales avec une visite de l'irisaie de Kuttolsheim. Les participantes ont pu admirer près de 450 variétés d'iris, de nombreux rosiers ainsi qu'une riche collection de plantes vivaces, offrant un spectacle coloré particulièrement apprécié.



Bourse de Puériculture

Dimanche 24 mai, la bourse de puériculture organisée par l'association PERLIMPINPIN a rencontré un franc succès. Pour cette quatrième édition, plus d'une trentaine d'exposants avaient pris place afin de proposer vêtements, jouets, matériel de puériculture et articles pour enfants à des prix attractifs.

Coorganisé avec l'Association Sports et Loisirs, qui assurait la restauration sur place, l'événement a attiré de nombreux visiteurs tout au long de la journée. Cette belle collaboration entre les deux associations a permis de créer une ambiance chaleureuse et conviviale, tout en poursuivant un objectif commun : financer des projets et des actions en faveur des enfants de l'école.

Entre bonnes affaires, rencontres et moments de partage, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée une véritable réussite. Cette nouvelle édition confirme l'intérêt du public pour ce rendez-vous désormais bien installé dans la vie associative de la Commune.



Marché des créateurs en fête

En ce 24 mai 2026 à la Bibliothèque de SOULTZ-LES-BAINS, de conciliabules en conciliabules on pouvait se délecter :

- ♦ de bijoux
- ♦ d'attrape-rêves
- ♦ de confitures de toutes-sortes
- ♦ de miel élaboré par des apiculteurs passionnés
- ♦ d'huile de noix de production locale
- ♦ de peintures sur bois et autres marqueteries artisanales, etc ...

Aussi cette journée aura tissé un lien d' amitié entre les participants et les visiteurs.



Retour sur les portes-ouvertes au jardin

Dimanche 7 juin, à l'occasion de l'évènement "Rendez vous au jardin 2026" organisé par le Ministère de la Culture, Le Jardin des Folles Envies, situé dans notre Commune et propriété de M. Olivier SAINT-JOURS, ouvrait ses portes au public afin de lui faire découvrir le bonheur de côtoyer la biodiversité dans son jardin de manière libre et ludique.



Lors de cette manifestation, une cinquantaine de personnes, curieuses et enthousiastes, ont pu déambuler dans le jardin, accompagnées d'une magnifique météo. Cette dernière a permis à la petite faune et à la flore de s'exprimer pleinement ! L'ensemble de ces conditions ont permis de passer une très belle après-midi sous le signe de la pédagogie et d'interactions sociales positives.

Diverses thématiques liées à la biodiversité ont été abordées selon les attentes des uns et des autres (chauves-souris, habitats favorables à la faune, équilibre "proie / prédateur", gîtes et niochors, flore, mare, etc). Ce fut super intéressant et très constructif !

Encore un grand merci aux visiteurs d'avoir rendu cet évènement si riche et vivant.



Le site thermal, Sulzbab

La Commune de Soultz-les-Bains doit son nom à une source d'eau minérale saline aux effets curatifs, qui sourd à la périphérie sud du village.

Fréquentée depuis des temps immémoriaux, son utilisation et son exploitation étaient associées au culte de Saint-Amand, premier Evêque de Strasbourg (4^{ème} siècle).

Attestée en 1484, sa longue histoire multiséculaire a fait l'objet d'une étude publiée en 2002.

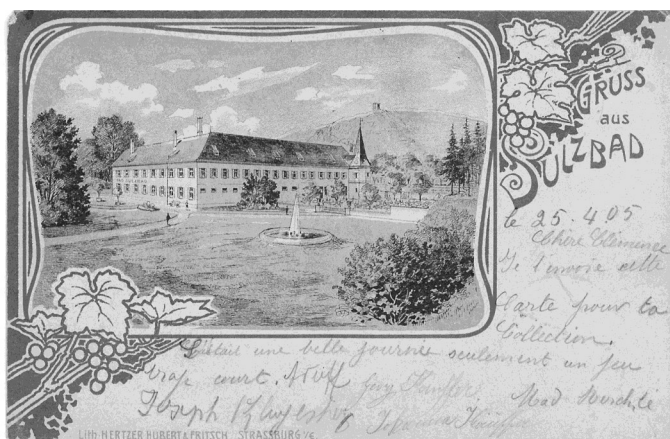
Le 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} correspondent à une période faste de ces bains soultzois. Ils connurent une notoriété dépassant le cadre régional ainsi qu'une grande affluence, surtout après l'ouverture de la ligne de chemin de fer Molsheim - Wasselonne (1864).



Le 21 novembre 1913, un incendie détruisit partiellement le complexe thermal et mit fin à l'activité balnéaire.

Après une phase de sommeil d'un demi-siècle, l'intérêt grandissant pour les bains se traduisit par la commercialisation éphémère de l'eau minérale, mise en bouteille de 1963 à 1975.

Finalement, c'est à l'initiative de Roland KAUFFER de SOULTZ-LES-BAINS et de son frère le D^r Serge KAUFFER que l'établissement thermal est ressuscité de ses cendres et « un Sulzbab nouveau » a ouvert les portes en décembre 1998.



Découverte de Soultz-les-Bains



Héritage d'un passé encore proche, la pierre porte en elle une richesse culturelle exceptionnelle.

Elle émerveille les générations, entretient le souvenir et nous rappelle notre devoir de transmission.

Certaines œuvres d'art méritent dès lors une attention particulière pour assurer leur conservation et leur restauration.

La croix centrale du cimetière de SOULTZ-LES-BAINS constitue l'un de ces précieux témoignages de notre patrimoine.



Soultz-les-Bains ■ Anniversaire

Marguerite Fent, première centenaire du village

DNA du 13 janvier 2026

En cette fin d'année 2025, Soultz-les-Bains a fêté les 100 ans de Marguerite Fent née Beutel, figure bien connue de la commune.

Née le 30 décembre 1925, elle a traversé un siècle marqué par des bouleversements historiques, tout en restant profondément attachée à son village natal.

Benjamin du foyer d'Alphonse Beutel et de son épouse Elise Doerlé, Marguerite a grandi avec son frère Charles et ses deux sœurs Anna et Emilie, rue Neuve.

Une famille à la belle longévité

Marguerite fait partie d'une famille à la belle longévité : son frère Charles est décédé à l'âge de 97 ans et sa sœur Anna à l'âge de 94 ans. Sa sœur, Emilie est décédée dans un accident en 1987.



La centenaire a fêté son anniversaire entourée de sa famille. Photo J.-P. Fent

Sa jeunesse a été marquée par les soirées passées à Wasselonne dans les restaurants dans lesquelles Marguerite servait. C'est là qu'elle a fait la connaissance, en septem-

bre 1950, de Paul Fent, originaire de Crastatt. Ils se sont installés dans une maison située rue principale à Soultz-les-Bains. En 1951, la famille s'est agrandie avec l'arrivée de Doris, puis en 1954 avec l'arrivée d'une deuxième fille, Fabienne et enfin en 1957, un fils, Jean-Paul.

Les enfants se sont mariés et installés également dans le village.

Marguerite a travaillé dans la société Amos, entreprise familiale de pantouflierie et de bonneterie basée à Wasselonne, dans laquelle elle tricotait des chaussettes.

En 1977, sa vie a été bousculée par le décès de son mari, Paul, à l'âge de 52 ans. Malgré l'épreuve, Marguerite a poursuivi ses activités tout en s'occupant de sa famille. Aujourd'hui, elle est bien entourée de ses proches. Elle rythme sa

journée entre lecture, télévision et petites activités manuelles avec sa fille Fabienne avec qui elle vit.

Ses secrets de longévité : repas, repos et messe

Elle participe encore aux activités quotidiennes en épluchant les légumes ou en aidant à la confection des bredele de Noël. Son secret de longévité : « Bien manger, se reposer, avec une petite sieste l'après-midi, et aller à la messe. » Elle est allée à l'office religieux jusqu'à l'âge de 97 ans, aujourd'hui elle regarde la messe retransmise à la télévision.

Entourée de ses trois enfants, six petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, Marguerite a soufflé ses bougies quelques jours après les fêtes de Noël. Elle aura la joie d'accueillir un arrière-arrière-petit-enfant en 2026.

En bref - Une cérémonie de vœux en chanson

Pour la cérémonie de présentation de ses vœux dans la soirée du samedi 10 janvier au hall des sports de SOULTZ-LES-BAINS, Guy Schmitt, le maire sortant a mis en avant plusieurs acteurs de la vie de village. À commencer par Stéphane Schaal, qui occupe le poste de secrétaire maire depuis 20 ans. Il a reçu la médaille régionale départementale et communale échelon argent pour ses 22 ans au sein de la fonction public. Le maire a aussi honoré la SCEA la Forge en la personne de Franck Heitz. Cette société civile d'exploitation agricole contribue à l'entretien des espaces verts et naturels de la commune faisant brouter notamment ses moutons au Jessleberg. L'équipe des bénévoles de la bibliothèque, dirigée par Jessica Rudler, a aussi été félicitée pour son engagement depuis 30 ans. La soirée a été rythmée par le chanteur Faybien.

DNA du 15 janvier 2026



Votre journal local et quotidien
Abonnez vous au journal

La Commune de SOULTZ-LES-BAINS recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.
Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

Un hommage aux victimes de la Shoah originaires du village, 81 ans après la libération du camp d'Auschwitz

En hommage aux victimes de la Shoah, et plus particulièrement aux quatre habitants du village assassinés au camp d'Auschwitz, une cérémonie s'est tenue autour de la stèle, sur le parvis de l'église de SOULTZ-LES-BAINS.

Le 27 janvier est la date choisie par la France et l'Allemagne pour se souvenir des génocides et prévenir les crimes contre l'humanité. Cette date a été retenue comme étant la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par les Soviétiques en 1945. On vient d'en commémorer les 81 ans.

Quatre victimes soultzoises

Tous les ans, à cette même date, Alain Roth, citoyen de SOULTZ-LES-BAINS, ancien conseiller municipal et président de l'association locale Patrimoine, rend hommage aux victimes de la Shoah, et notamment aux quatre juifs nés à SOULTZ-LES-BAINS, morts au camp d'Auschwitz après avoir fait partie des convois partis de Drancy et de Pithiviers. La stèle, inaugurée le 26 avril 2009 sur le parvis de l'église, porte leurs noms : Mathilde Simon née Lévy, Amélie Gerchowitch née Lévy, Joseph Weil et Jules Jonas Meyer.

Un Stolperstein posé en juillet

Le 1^{er} juillet 2025, les élèves de l'école communale ont participé à la pose d'un Stolperstein (pavé de la mémoire) en l'honneur de Jules Jonas Meyer. À cette occasion, les élèves y ont déposé des galets décorés offerts à l'association locale, l'ArTbre Bleu. À travers l'hommage rendu à Jules Jonas Meyer, on avait associé les trois autres victimes de la Shoah, nées à Soultz.



Alain Roth (au centre), Jean Luc Vonesch (à g.) et Jacques Bouhadana (à d.). Photo DR

DNA du 30 janvier 2026

La passion du marathon plus forte que l'annulation

DNA du 22 juin 2026

La 20^e édition des courses du Marathon du vignoble qui devait avoir lieu les 20 et 21 juin a été annulée à cause de la chaleur. Pas de quoi décourager un certain nombre de concurrents qui ont choisi malgré tout de courir le marathon ou le semi-marathon en "off".

« Oh mon Dieu, 5 h 55 min 55 s ! » En regardant sa montre, Flavie Wilt n'en revient pas : il est à peine 11 h 10 ce dimanche 21 juin et elle vient de boucler son premier marathon !

Certes, son nom ne figurera pas au palmarès de ce Marathon du vignoble d'Alsace 2026. Et pour cause : l'ensemble des courses prévues dans le cadre de ce grand événement sportif et festif a été annulé par arrêté préfectoral en raison de la canicule. Mais pas question pour Flavie de renoncer après de long mois de préparation.

Sans assistance, point de salut

Comme d'autres concurrents inscrits au marathon et au semi-marathon, elle s'est adaptée : « Je suis partie à 5 heures du matin. Mon mari m'a amenée au départ (depuis le centre commercial Carrefour de Dorsheim) en vélo-cargo, comme une princesse ! » François n'a pas fait que chauffeur : il a assuré le ravitaillement de Flavie tout au long du parcours en ayant pris soin d'emporter une grande



Pour aller au bout de son premier marathon, Flavie Wilt a pour compter sur l'assistance de son mari, François, de son amie Christine ainsi que de Simon et Inès (casque rouge). Photos Boris Marois

quantité d'eau : « Elle en a consommé 8 litres ! Bon, une partie est allée sur sa tête... »

En l'absence de points de fraîcheur et de "ravitos" dans les communes, l'assistance était cruciale pour aller au bout du marathon et du semi "en off". La plupart des coureurs étaient donc accompagnés d'une ou plusieurs personnes à vélo. C'était aussi une mesure de sécurité en cas de défaillance. Assisté par Dorothee, Béranger Bramas, licencié comme Flavie au Molsheim Athletic club, a franchi la ligne d'arrivée (forcément fictive) sur la place de la Liberté à Molsheim après

3 h 05 min 46 s d'effort intense. « Je fais le même chrono que l'an dernier ! » Une sacrée performance vue les conditions climatiques.

De la pluie !

« C'était super, poursuit Béranger après avoir repris son souffle. Au début c'était nuaqueux. Il y a même eu une grosse nuée à 7 h au départ de Dorsheim pendant qu'on s'échauffait. » Son binôme, Pedro Batista Gomes, arrive moins d'une minute plus tard, avec son papa, Fernando pédalant à ses côtés. « Les premiers kilomètres étaient agré-

ables car on n'avait pas soleil, on sentait même un peu de vent frais ! » Mais le mercure a vite grimpé... Venu de Zurich où il réside, l'Irlandais Alan Kelly a abandonné au bout de 25 km, avec son ami allemand Carsten Baum, qui avait fait spécialement le déplacement de Copenhague, au Danemark : « On était déjà blessé tous les deux aux genoux et avec la chaleur, c'était encore plus dur ! »

Mais les deux compères gardent le sourire. Postés à l'intersection entre la voie verte et la route menant à Wolkheim Le Canal, ils attendent leurs amis Alex, Flo, et Jasmine. Karsten



Pierre Ehrhard (au centre) a fait sa pause rituelle avec son ami Lucien Gehlen à Soultz-les-Bains.

Balzer, le père de d'Alex, est en charge du ravitaillement. Son coffre est garni de bouteilles d'eau... « Et d'une bouteille de rosé d'Alsace pour l'arrivée ! »

Le rituel de la petite bière

La petite bande ne regrette pas d'avoir fait le déplacement : « On comprend que cela ait été annulé. C'est ce qu'il fallait faire. Quand on est parti à 5 h du matin il faisait déjà chaud. » Les plus courageux, ou téméraires, ont même couru déguisés. « On a vu passer des légionnaires romains ! », s'amuse Alex. Pour sa part, Pierre Ehrhard, de Bernardswiller, a opté pour un costume de cavalier chevauchant un dinosaure.

Il fait une pause à l'entrée de

Soultz-les-Bains, du côté de Dangolsheim, en sirotant une petite bière bien fraîche servie par son ami Lucien Gehlen : « C'est notre rituel. C'est comme ça à chaque Marathon du vignoble d'Alsace. Là c'est mon 18e ! » Son épouse, Éliane, l'accompagne dans les derniers kilomètres : « D'habitude je le suis les dix premiers mais là je n'avais pas le courage de me lever à 4 heures du matin ! »

Tous les marathoniens et semi-marathoniens que nous avons rencontrés ont pris soin de partir plus tôt pour éviter de courir en pleine chaleur. Les températures ont tout de même mis les organismes à rue de preuve. Courageux ou inconscients, chacun jugera. Mais la passion de la course est plus forte que tout...

● Boris Marois

Retour sur la classe verte

Cette année, les trois classes de l'école des Pins sont parties en classe verte toute une semaine. Nous sommes allés à Orbey pour découvrir un centre en pleine nature. Nous y avons appris l'escalade, le tir à l'arc et la recherche d'indices laissés par les animaux.

Les élèves ont tous passé une super semaine où la météo était au rendez vous et le soleil nous a permis de passer de magnifiques journées.



Une belle année qui s'achève

Nous terminons cette belle année sous le soleil, dans la bonne humeur et le partage. Afin d'offrir aux enfants des moments agréables malgré les fortes chaleurs, nous avons organisé plusieurs pique-niques ainsi que diverses activités autour de l'eau, choisies et appréciées par les enfants.

Ces instants de convivialité ont permis à chacun de profiter pleinement de cette fin d'année dans un cadre rafraîchissant et ludique.

Toute l'équipe périscolaire vous remercie pour votre confiance tout au long de l'année. Nous vous donnons rendez-vous en pleine forme à la prochaine rentrée scolaire.

D'ici là, profitez pleinement de vos vacances auprès de vos proches, prenez le temps de vous ressourcer et de créer de beaux souvenirs.



**Nous vous souhaitons un très bel été et
d'excellentes vacances !**

À très bientôt,
L'équipe périscolaire

Contact .

Laetitia BURGARD
Directrice périscolaire SOULTZ-LES-BAINS
8 rue du Fort - 67120 - SOULTZ-LES-BAINS
Tél : 06.36.05.42.99
Mail : periscolaire@SOULTZ-LES-BAINS.fr
Site : <https://fdmjc-alsace.fr>



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

L'Hirondelle de fenêtre, Oiseau de l'année 2026 en Grand Est

L'hirondelle de fenêtre, entièrement noire et blanche, fait partie des quatre hirondelles nicheuses en Alsace, et élabore son nid sur les bâtiments (avancée de toiture, façade, encoignure de fenêtre). La deuxième, l'hirondelle rustique, reconnaissable à sa gorge rousse, construit son nid dans les granges et les bâtiments ouverts. La troisième espèce, l'hirondelle de rivage, est inféodée à certains cours d'eau et gravières. La dernière, l'hirondelle de rochers, fréquente uniquement les falaises rocheuses.

Espèce à la fois familière et emblématique de nos villes et villages, l'Hirondelle de fenêtre voit ses effectifs chuter depuis plusieurs années en France, et notamment dans notre région (Déclin de l'ordre de -25% environ depuis 2017). La LPO Grand Est a décidé de proposer, cette année, un comptage de cette espèce au niveau régional afin de mieux connaître l'évolution des effectifs sur le long terme.



Notre village de SOULTZ-LES-BAINS a la chance d'en côtoyer quelques dizaines d'individus chaque année qu'il convient de sauvegarder en préservant à la fois leurs habitats, des zones humides (prélèvement de boue pour l'élaboration des nids), ainsi que des aires d'alimentation favorables (milieux naturels et anthropiques riches en insectes).



La cohabitation avec l'Hirondelle de fenêtre est possible et même indispensable pour la sauvegarde de cette espèce. Si quelques nuisances bénignes peuvent exister (salissures, travaux sur façades, etc), des solutions existent pour aider cette espèce à nicher :

- Système de protection sous les nids pour récupérer les fientes et permettre, parfois, aux jeunes hirondelles de ne pas tomber au sol ;
- Travaux de rénovation à réaliser hors période de reproduction, et le cas échéant, en cas de retrait de nids, pose de nichoirs artificiels en compensation post-travaux.

⇒ Dans ce cas de figure, toute destruction ou dérangement de cette espèce nécessite une demande de dérogation auprès de la DREAL Grand Est car l'Hirondelle de fenêtre et son nid sont intégralement protégés à l'échelle nationale par Arrêté ministériel du 29 octobre 2009. L'accompagnement d'une personne compétente est souvent conseillé pour concilier protection des espèces et réalisation des projets de rénovation.

Pour rappel, l'Hirondelle de fenêtre consomme de nombreux petits insectes capturés en vol, notamment mouches et moustiques tigres (insecte plutôt diurne).

Au sein de la commune, M. Olivier SAINT-JOURS, Conseiller Municipal et bénévole à la LPO, réalisera le comptage des Hirondelles de fenêtre au cours des mois de juin et juillet.

Si vous souhaitez donner un coup de pouce à cette enquête en indiquant des nids présents au sein de vos propriétés, vous pouvez contacter la Mairie par mail à l'adresse suivante : mairie@soultz--les-bains.fr

Simplifier
pour mieux trier !

→ Nouveau calendrier dès le 9 juin 2026

Calendrier des collectes *en porte à porte* 2026

> Soultz-les-Bains

 Collecte des ordures ménagères

 Jour férié = collecte décalée

 Collecte sélective plastiques, papiers/cartons

Contact : 03 88 47 92 20 | www.select-om.com

JUILLET						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Changement d'horaires des déchèteries *en cas de canicule*



Horaires des déchèteries en cas d'alerte canicule

Ces horaires sont valables pour toute journée concernée par une alerte Météo France orange ou rouge du Plan Canicule.

Déchèteries	HORAIRES ALERTE CANICULE ORANGE	HORAIRES ALERTE CANICULE ROUGE
MARLENHEIM	- Mardi 8h à 12h15 - Judi et samedi 8h - 12h15 et 13h30 - 16h	Mardi, jeudi et samedi 8h - 12h15
MOLSHEIM	Du mardi au samedi 8h - 12h15 et 13h30 - 16h	Du mardi au samedi 8h - 12h15

Le tri devient **plus simple !**

→ Déposez dorénavant tous vos emballages en plastique, en métal ainsi que le carton et les papiers dans le bac ou le conteneur jaune :

ACTUELLEMENT



1 bac/sacs jaunes pour les emballages en plastique et métal



1 bac bleu pour les emballages en carton et papiers

APRÈS SIMPLIFICATION



Collecte tous les 15 jours
1 bac de tri unique pour tous les emballages en plastique, métal, carton et les papiers

→ Tous les foyers sont équipés d'un bac jaune qui est collecté à domicile tous les 15 jours (dans les rues actuellement desservies).

→ Avec la simplification du geste de tri, le volume des ordures ménagères diminue. Le rythme de collecte en porte à porte s'est adapté : le bac vert est collecté tous les 15 jours en alternance avec le bac jaune. Exemple :

Semaine A	Semaine B	Semaine C	Semaine D
			
Ordures ménagères	Emballages et papiers	Ordures ménagères	Emballages et papiers

Déchèteries

Select'om

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine.
Tél. : 03.88.33.56.12
Horaires : Mardi de 13h30 à 19h
Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.
Tél. : 03.88.47.92.20
Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Pour plus d'information ou contacter le Select'om :

Adresse des bureaux : 130, rue de Dachstein 67120 ALTORF
① 03 88 47 92 20

Quête annuelle de la Paroisse

Madame, Monsieur,

Comme tous les ans, la quête au profit de la paroisse va démarrer dans les prochaines semaines.

Les fonds recueillis servent au fonctionnement courant de la paroisse et les comptes 2025 vous sont fournis en toute transparence ci-dessous.

C'est pourquoi, que vous soyez familier de la paroisse ou plus simplement sensible au signe que représente l'église au milieu du village, nous faisons à nouveau appel à votre générosité. La quête annuelle représente près de la moitié des ressources de la paroisse et les dispositions fiscales peuvent vous aider à nous soutenir : **66%** de votre don sera déductible de votre impôt sur le revenu.

M. Matthieu GOEFFT, Président du Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique

En Alsace-Moselle, le Conseil de Fabrique est l'établissement public chargé de veiller à l'entretien des édifices religieux et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.



A SOULTZ-LES-BAINS, ses membres, hormis le M. le Maire et M. le Curé, sont :
M. Matthieu GOEFFT, Président / 13, rue Saint Maurice - tel : 03 88 38 04 79
Mme Marie-Hélène JACOB, Trésorière / 2, rue des Casemates - tel : 06 73 67 27 19
Mme Anne KAUFFER, Secrétaire / 2, Place du Général De Gaulle - tel : 03 88 49 81 37
M. Boris ALINE / 32, rue du Moulin - IRMSTETT - tel : 06.10.79.34.48

Les comptes 2025 de la paroisse

Produits	8 227 €	Charges	8 886 €
Quêtes ordinaires	13%	Électricité	35%
Quête annuelle	46%	Assurances	21%
Location salle paroissiale	14%	Chauffage	14%
Produits financiers	15%	Fleurissement	11%
Autres	12%	Autres	19%

Comment nous aider ?

Les membres du Conseil de Fabrique, établissement public en charge de la gestion matérielle de la paroisse, passeront à votre domicile.

Vous pouvez également précéder leur passage en déposant votre don dans leur boîte aux lettres ou en faisant un virement bancaire.

Crédit Mutuel Relevé d'identité bancaire-IBAN

CCM REGION MOLSHEIM
TEL 08-20-09-55-68
26 PL DE L HOTEL DE VILLE BP
67121 MOLSHEIM CEDEX
Identifiant national de compte bancaire - RIB

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	01400	00070124345	97	CCM REGION MOLSHEIM

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8014 0000 0701 2434 597	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FABRIQUE EGLISE CATHOLIQUE
DE SOULTZ LES BAINS

TALON A JOINDRE A TOUT DON

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Verse un don de _____ € par chèque (Conseil de Fabrique SOULTZ-LES-BAINS) / en espèces / en virement

Chlo Esthétique

Bonjour à toutes,

Je m'appelle Chloé, esthéticienne diplômée depuis 8 ans et spécialiste en beauté du regard.

Je vous invite à venir découvrir mon institut situé au 5 rue du Presbytère à SOULTZ-LES-BAINS, je vous y accueille pour un vrai moment de détente, dans un cadre doux et relaxant.

Je vous accueille sur rendez-vous :

Lundi au vendredi : 8h à 19h

Samedi : 9h à 15h



- ◆ Épilation
- ◆ Microblading
- ◆ Teinture des cils et des sourcils
- ◆ Soins du visage, mains et pieds
- ◆ Rehaussement de cils et extension de cils

Des bons cadeaux sont également disponibles pour offrir un moment de bien-être à vos proches

Vous pouvez me contacter via mes réseaux sociaux

Facebook : Chlo Esthétique

Instagram : @chlo.esthetique ou par téléphone au 06.82.44.04.62



Au plaisir de vous rencontrer, à bientôt

Fin des Corvées

Depuis plusieurs années, j'accompagne des familles à leur domicile pour les aider dans des moments du quotidien qui peuvent parfois devenir difficiles à gérer seules.

Mon travail consiste à aider à ranger, trier, et réorganiser les espaces, mais aussi à accompagner autour de l'organisation familiale : les vêtements des enfants, les changements de saison, les espaces de vie qui débordent un peu... ou simplement le besoin de remettre un peu d'ordre de la clarté et de la sérénité chez soi.

Je sais à quel point la vie peut être bien remplie. Entre le travail, les enfants, la charge mentale et le rythme du quotidien, il arrive souvent que la maison devienne une source de stress plutôt qu'un refuge. Et c'est tout à fait normal.

Mon approche est douce, bienveillante et sans jugement. Chaque maison raconte une histoire, chaque famille à son rythme. Je suis simplement là pour apporter un regard extérieur, d'une aide concrète et des solutions simples, afin pour que votre intérieur redevenue un espace où l'on respire mieux (ou bien : où l'on se sente bien).

Parfois, quelques heures suffisent pour retrouver de la légèreté dans sa journée au quotidien.

N'hésitez pas à me contacter, si certains d'entre vous ce reconnaissent dans ce besoin ou si vous avez simplement envie d'échanger, ce sera avec plaisir.



Muriel HELMLINGER
Fin des corvées
Sultz les Bains
07 51 67 63 18

Votre intérieur comme vous l'aimez !



Marché d'Été

Soultz-les-Bains

— ♥ —

Jeudi 2 juillet 2026
18h – 21h

📍 Place Hall des Sports, rue de Saverne

Gourmandises & Boissons

- Tartes flambées
- Brasseur / Vigneron
- L'atelier des gourmands
- Cuisine antillaise
- Confitures
- Escargots
- Pâté Lorrain

Artisanat & Creations

- Création en bois
- Confections en liège
- Artisanat textile
- Bijoux
- Savons
- Attrape-rêves

Local • Frais • Artisanal • Convivial

SOULTZ-LES-BAINS

Fête Nationale
le 13 juillet dès 19h
à l'étang de pêche



Tartes flambées
& buvette sur place



Organisé par l'AAPPMA



Pour plus d'information :
Par téléphone M. REISSER au 06 31 41 01 26
ou M. HENG au 06 33 95 16 66
par mail à l'adresse daniel.reisser67@gmail.com

SOIRÉE D'ÉTÉ

— AU PARC DU —
SULZBAD

Une parenthèse festive
au cœur de la nature

Samedi 15 août 2026

À partir de 18h



Musique



Boissons



Petite
restauration



Pour toute information :
cdf.sultzlesbains67@gmail.com



FORUM

Associations & Vie locale

Dimanche 6 septembre 2026 | 9h - 13h

Soultz-les-Bains

Hall des Sports

Bouger



Découvrir & Partager



S'engager



**Animations
enfants & adultes**



**Passeport
participatif**



**Buvette &
petite
restauration**

Pour toute question : cdf.soultzlesbains67@gmail.com



LE JARDIN FORET

CONFÉRENCE DE MATHIEU PETOT

VENDREDI 3 JUILLET 2026 À 20H

Appelé également forêt nourricière, agroforêt, jardin étagé, forêt gourmande ou comestible, un jardin-forêt est un écosystème conçu par l'homme... où tout (ou presque) se mange. Conçu en 3 dimensions, avec des jeux d'ombre et de lumière, le jardin-forêt imite la structure multi-étagée d'un jeune boisement avec plusieurs niveaux de culture : arbres, arbrisseaux, buissons, herbacées, couvre-sols, grimpantes... Densité et diversité sont les maîtres mots du jardin-forêt où chaque élément fonctionne en interconnexion avec l'ensemble.



BIBLIOTHÈQUE DE SOULTZ LES BAINS

Collecte de sang à SOULTZ-LES-BAINS

La prochaine collecte de sang aura lieu à SOULTZ-LES-BAINS le mardi 7 juillet, de 16h30 à 20h00.

À l'issue de la collecte, les donneurs et bénévoles pourront se retrouver autour d'un moment convivial avec une collation composée d'un barbecue, de salades et d'un dessert, le tout dans la bonne humeur.

Venez nombreux pour partager ce moment solidaire et chaleureux !

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

à Soultz-les-Bains



**MARDI
7 JUILLET
16h30 à 20h00**

Relance du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de SOULTZ-LES-BAINS souhaite reprendre ses activités afin de proposer de nouvelles animations et moments de convivialité au sein du village.

Pour relancer cette dynamique, une Assemblée Générale est organisée le **Vendredi 17 juillet à 19h00 à la Mairie.**

Cette réunion permettra de renouveler les membres du bureau, de présenter les projets à venir et de préparer les futures manifestations.

Toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie du village sont les bienvenues.

Que vous ayez envie de participer à l'organisation d'événements, d'apporter des idées ou simplement de donner un coup de main de temps en temps, votre aide sera précieuse.

Les associations du village sont invitées à participer à cette réunion.

Rejoignez-nous pour faire vivre ensemble les fêtes et animations de SOULTZ-LES-BAINS !



Pêches du vendredi soir

L'AAPPMA vous proposera chaque vendredi entre 17h30 et 21h30 des soirées pêches durant les mois de juillet et août. Lors de ces soirées d'été, une collation vous sera proposée (barbecue ou autre sur réservation auprès de JP HENG au 06 33 95 16 66).

Rendez-vous à l'étang de pêche.



Mise en place d'une boîte à idées en Mairie

Dans une démarche de proximité, de transparence et de participation citoyenne, la nouvelle municipalité a souhaité mettre en place une boîte à idées accessible à l'ensemble des habitants de la Commune.

Cet outil a pour objectif de permettre à chacun de proposer des idées, des suggestions ou des projets visant à améliorer le cadre de vie, les services municipaux, les animations, l'environnement, la sécurité, la culture, le sport ou tout autre sujet relevant de l'intérêt communal.

La boîte à idées constitue un moyen simple et direct de favoriser le dialogue entre les citoyens et les élus. Elle permet de recueillir les attentes, les besoins et les initiatives des habitants, tout en encourageant leur implication dans la vie de la Commune.

Par cette initiative, la municipalité affirme sa volonté de construire l'avenir de la Commune avec ses habitants, en favorisant l'écoute, la participation et l'intelligence collective. Chaque idée, qu'elle soit simple ou ambitieuse, peut contribuer à améliorer le quotidien et à renforcer le lien entre les citoyens et leur mairie.



La galerie des Maires s'enrichit d'un nouveau portrait

Il y a quelques années, la municipalité avait souhaité rendre hommage à celles et ceux qui ont marqué l'histoire communale en installant, dans la salle du Conseil Municipal, la galerie des portraits des anciens maires.

Cette initiative permet aux habitants comme aux visiteurs de découvrir les personnes qui, au fil des décennies, ont contribué au développement et à l'identité de SOULTZ-LES-BAINS.

Aujourd'hui, cette tradition se poursuit. Le portrait du Maire actuellement en fonction a récemment pris place au sein de cette galerie, venant ainsi compléter la continuité républicaine et municipale qui caractérise la vie de notre commune.

Au-delà d'une simple photographie, cette installation symbolise la transmission entre les générations d'élus et rappelle l'engagement de chacun au service des habitants. Elle témoigne également de la volonté de préserver la mémoire locale et de valoriser l'action de celles et ceux qui ont exercé la responsabilité municipale.

Avec l'ajout de ce nouveau portrait, SOULTZ-LES-BAINS confirme son attachement à cette tradition, offrant ainsi aux générations futures un témoignage durable de l'histoire de la commune et de ses représentants.



Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2026.

Date	Horaires	Lieu	Animation - Organisateur
Jeudi 2 juillet	18h00 à 21h00	Hall des Sports	Marché d'été
Vendredi 3 juillet	16h00	Ecole des Pins	Démarrage des grandes vacances scolaires
Vendredi 3 juillet	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et repas organisés par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Vendredi 3 juillet	19h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 3 juillet	20h00	Bibliothèque	Conférence sur le jardin en forêt
Mardi 7 juillet	Entre 16h30 et 20h00	Hall des Sports	Don du Sang organisée par l'Association Don du Sang
Vendredi 10 juillet	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et repas organisés par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Dimanche 12 juillet	10h00	Eglise Saint-Maurice	Messe
Lundi 13 juillet	A partir de 19h00	Etang de pêche	Animation 13 juillet organisée par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Vendredis 17, 24 et 31 juillet Et 7 et 14 août	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et repas organisés par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Samedi 15 août	A partir de 18h00	Sulzbach	Soirée d'été organisée par l'Association du Comité des Fêtes de SOULTZ-LES-BAINS
Dimanche 16 août	10h00	Eglise Saint-Maurice	Messe
Samedi 22 août et dimanche 23 août	24 Heures - No kill Carpes (16h00 à 16h00)	Etang de pêche	Pêche et repas le 22/08 au soir et le 23/08 à midi ** organisés par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Vendredi 28 août	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et repas organisés par l'Association AAPPMA de SOULTZ-LES-BAINS
Mardi 1 septembre	8h15	Ecole des Pins	Rentrée des classes avec petit déjeuner de la Municipalité
Vendredi 4 septembre	19h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 6 septembre	Entre 9h00 et 13h00	Hall des Sports	Forum des Associations et des Loisirs par l'Association du Comité des Fêtes de SOULTZ-LES-BAINS
Dimanche 20 septembre	10h00	Eglise Saint-Maurice	Fête patronale
Dimanche 20 septembre	Information dans le prochain BIC	Information dans le prochain BIC	Journée du Patrimoine
Dimanche 20 septembre	Information dans le prochain BIC	Information dans le prochain BIC	Vélo-tour de la Com-Com
Vendredi 2 octobre	19h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 17 octobre	A partir de 14h00	Chapelle de la Piéta	Chantier nature organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace Alsace

Attention : Cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.

La liste de l'ensemble des messes est disponible au tableau d'affichage devant l'église et sur steadithstein.blogspot.com

** Sur réservation pour le 22/08 auprès de M. Daniel REISSER au 06 31 41 01 26 ou M. Jean-Pierre HENG au 06 33 95 16 66

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et le Mercredi de 14h00 à 17h00.

Attention, la Mairie sera fermée chaque mercredi après-midi en juillet et août

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24 ou par mail à l'adresse mairie@soultz-les-bains.fr

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'information N°347 du mois de juillet 2026.

Directeur de la publication : M. Alain VON WIEDNER, Maire

Responsable de la rédaction : M. Michel WILT, Adjoint

Equipe de rédaction : M. Stéphane SCHAAL et M. Corentin KINDER

Comité de relecture : Mme Charlotte GANGLOFF, Mme Jacqueline KNITTEL, et Mme Lucie KINDER

Participation à ce numéro : Conseillers Municipaux, Bibliothèque, Ecole des Pins, Paroisse Saint-Maurice, M. Dominique STEIBLE, Club Féminin, Mme Jacqueline KNITTEL, Select'OM, Don du Sang, Mme Chloé LORTHOIS, Mme Muriel HELMLINGER, Périscolaire des Pins

Impression et façonnage : Commune de SOULTZ-LES-BAINS

Crédits photos : Commune de SOULTZ-LES-BAINS, M. Daniel BRONNER, M. Guillaume OSTER, Mme Marie-Paule CHAUVET, Mme Jacqueline KNITTEL, Mme Marie PERRIN, DNA, Mme Danielle KNOEPFEL, M. Jean-Luc FELIX, M. Antoine DISS, Mme Chloé LORTHOIS, Mme Muriel HELMLINGER et Pixabay

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

